

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 FÉVRIER 2023

Monsieur le Maire constate l'absence de Jérémy BUNISSET, Émilie FAURIE et Alexandre RESTOU.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Mélanie DUPETIT en raison d'un déménagement dans une autre commune de la Corrèze.

## 1° Approbation du compte-rendu du 20 décembre 2022

*Aucune remarque*

*Voté à l'unanimité des présents.*

## 2° Participation financière au budget de la fédération d'électrification

Cette année, le montant de la participation fiscalisée de la commune pour cet organisme s'élève à 8 104,65 €.

*Voté à l'unanimité.*

## 3° Demandes de subventions et plans de financement pour les travaux prévus en 2023

Après déplacement et étude de la commission des travaux, Monsieur le Maire liste les rues qui nécessitent une réfection. Il s'agit de :

- Le chemin des Mottes,
- Le chemin de la Butte,
- Le chemin du Point du jour,
- La route de Bobis (entre les 2 passages à niveau),
- La route du Moulin neuf (entre les 2 passages à niveau),
- La partie centrale du parking rue de l'ancien presbytère.

Pour certaines voiries, il est indispensable de prévoir un enrobé et pour d'autres un enduit bicouche. La commune déposera une demande de subvention auprès des services du conseil départemental et de l'État.

Il faudra réfléchir à un aménagement du chemin des Auvergnés qui, au vu de sa situation en pente importante, entraîne une dégradation sur les parties accotements.

*Voté à l'unanimité*

## 4° Validation définitive des projets 2023 - 2025 subventionnés par la Conseil Départemental dans le cadre de la prochaine contractualisation triennale

Monsieur Le Maire rappelle les projets qui ont été retenus dans ce cadre :

2023 : Aménagement d'une bande cyclable et d'un cheminement piéton pour accéder au plan d'eau

2024 : 1<sup>re</sup> tranche de la rénovation de la salle polyvalente,

2025 : 2<sup>e</sup> tranche de la rénovation de la salle polyvalente,

2025 : Création d'un local pour les services techniques de la commune. En ce qui concerne celui-ci, une réflexion est engagée afin qu'il puisse accueillir des panneaux photovoltaïques ce qui permettrait des économies.

*Votée à l'unanimité*

#### 5° Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente le projet qui a été étudié par les services de Corrèze Ingénierie après définition par la commune des objectifs visés. Monsieur MAS a proposé un planning organisant les différentes phases de cette réalisation. Il est maintenant nécessaire de lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre si nous voulons mener à bien cette rénovation.

*Voté à l'unanimité*

#### 6° Délibération de suppression des deux régies cantine et garderie au 1<sup>er</sup> mai 2023

Depuis janvier 2023, la commune offre la possibilité aux familles de régler les factures de cantine et de garderie par prélèvement bancaire le 20 de chaque mois suivant la date de la facture, de régler dans un bureau de tabac ou par carte bancaire sur le site dédié «PayFip». Les deux régies (cantine et garderie) n'auront donc plus lieu d'être ; il est proposé de supprimer celles-ci.

*Voté à l'unanimité*

#### 7° Questions diverses

- **Mise à disposition du local attenant à la boucherie** : Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la satisfaction du repreneur sur les premiers mois de l'activité. En effet, le chiffre d'affaires est en progression et encourageant si on prend en compte cette période où les touristes sont rares. Le boucher demande l'autorisation d'utiliser la moitié de l'espace libre, attenant à la boucherie pour la mise en place d'activités complémentaires (salaison et conserves). Il prendra à sa charge les travaux d'isolation et d'aménagement. Le maire propose de lui accorder un loyer gratuit pendant 1 an pour ce nouvel espace.

*Voté à l'unanimité*

- **Fermeture d'une classe** : Malgré la mobilisation des élus et des parents, Monsieur le Maire a eu confirmation qu'une classe doit fermer à la rentrée prochaine sur le RPI Masseret/Salon-la-Tour. L'école de Masseret accueillera donc 2 classes et celle de Salon 2 classes également.

• **Travaux à la Tour** : L'entreprise de maçonnerie a terminé la réfection de la terrasse de la tour et des joints sur certaines parties de l'édifice. Les travaux vont se poursuivre avec notamment la pose de fenêtres pour remplacer celles qui sont en mauvais état ainsi la rénovation du réseau électrique. Pour terminer, les panneaux d'explication seront installés par l'entreprise «De 2 Choses Lune» avant l'été.

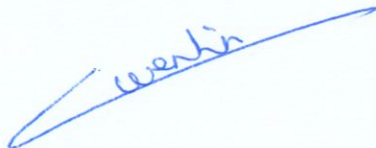
• **Réfection des joints sur le mur du parking rue de l'ancien Presbytère** : un devis a été demandé à l'entreprise de maçonnerie qui a travaillé à la tour pour la réfection des joints d'une partie du mur avant la plantation de végétaux par Masseret Initiatives pour remplacer les fleurs dans les jardinières qui sont gourmandes en eau d'arrosage.

• **Chantier Duvert** : les fenêtres ont enfin été livrées et sont en cours d'installation. Le chantier va pouvoir se poursuivre.

• **Bertranges** : Le chantier a démarré en septembre 2021, les postes de relevage viennent d'être installés pour une mise en service après le raccordement des habitations. Le dernier poste de relevage est en cours d'installation impasse de l'étang ; les élus s'interrogent sur le dénivelé qui crée par rapport à la route.

• **Pharmacie** : Monsieur le Maire précise qu'il a conseillé à Madame DURU la pharmacienne de prendre contact avec les services des Bâtiments de France avant de finaliser son projet de construction.

La secrétaire de séance,  
Yannicka QUENTIN



Le Maire,  
Bernard ROUX



MAIRIE DE MASSERET  
R.F.  
19 (Corrèze)